

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME)

Rapport sur le Kenya

Juillet 2020



Les MPME à l'ère de la COVID-19

Auteurs

Diana Siddiqui, Evelyne Matibe, Olivia Obiero, Anup Singh

Analyse de données

Aakash Mehrotra, Mohak Srivastava

Partenaires de recherche

Faulu Microfinance Bank Limited



Rapport sur le Kenya

Ce rapport fait le point au niveau national des répercussions de la COVID-19 sur les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME)*, présente leurs stratégies d'adaptation et formule des recommandations destinées aux responsables politiques et aux prestataires de services financiers afin de leur venir en aide.

01

Recommandations

02

Répercussions de la COVID-19 sur les MPME

03

Stratégies d'adaptation des MPME

Annexe

* Notre étude se concentre principalement sur les micro et petites entreprises du Kenya. Les conclusions de cette étude ne s'appliquent pas forcément aux entreprises de taille moyenne.



Kenya

Au moment de la collecte des données en avril 2020, le gouvernement du Kenya avait imposé un couvre-feu* du crépuscule à l'aube dans tout le pays et une interdiction de voyager vers et en dehors des comtés les plus touchés par la COVID-19, comprenant Mombasa et Nairobi. Ces comtés sont les principaux centres économiques du pays.

Dans notre échantillon, 21 % des entreprises avaient fermé, tandis que 79 % étaient en activité, avec un impact variable sur leurs horaires de fonctionnement.

* Le couvre-feu a été ramené de 21h à 4h du matin à compter du 7 juin 2020

01 Recommandations



Prendre des mesures immédiates pour soutenir les revenus et réduire les charges des MPME, sachant que 39 % seulement des Kenyans disposent d'une épargne pour faire face aux situations d'urgence

Mesures de soutien aux revenus

Points clés

- Les MPME sont confrontées à des pertes de revenus sans précédent et à des incertitudes relatives à leur avenir en raison des perturbations économiques découlant de la pandémie de COVID-19.
- La plupart des MPME n'ont pas de réserves financières pour couvrir leurs frais pendant les situations de crise. 39 % seulement des Kenyans disposent d'une épargne pour subvenir à leurs besoins en cas de perte de revenu.
- Les MPME ont besoin d'un soutien à l'accès et à l'adoption des technologies digitales pour faire face à la pandémie actuelle et pour assurer leur transformation à long terme.

Recommandations

1

Étendre immédiatement les mesures d'aide d'urgence par une assistance en espèces aux microentreprises. Cela leur permettra de répondre à leurs besoins pendant les trois prochains mois au moins. Bien que le gouvernement ait fourni une allocation supplémentaire de 10 milliards de shillings kenyans (KES) par le biais des transferts monétaires d'Inua Jamii, l'aide publique moyenne aux ménages a baissé. En outre, de nombreux ménages ont des difficultés à accéder aux aides gouvernementales.

2

Étendre la préférence pour les marchés publics locaux à toutes les agences gouvernementales. Le gouvernement du Kenya a fait des annonces pour promouvoir la production locale. Le moment semble venu de revoir et de modifier de manière appropriée les directives en matière de marchés publics afin d'encourager et de soutenir les MPME locales, en particulier les microentreprises détenues par des femmes.

3

Mettre en place une plateforme multi-agences pour aider les MPME à accéder aux technologies digitales et les aider à utiliser le commerce électronique et le commerce social, les paiements digitaux et les modes de financement alternatifs - y compris ceux du secteur privé.

Mesures de réduction des charges

Points clés

- Les retards de paiement des loyers sont l'un des problèmes les plus préoccupants pour les entrepreneurs.
- Les MPME ont licencié du personnel pour réduire leurs frais.
- Pour les microentreprises, la prise en charge des dépenses du ménage est également un défi. Bon nombre d'entre elles ont puisé dans une épargne déjà limitée au départ. Les travailleurs indépendants disposent d'un matelas de sécurité de 5,3 semaines en moyenne pour faire face à leurs dépenses essentielles.

Recommandations

1

Fournir des directives spécifiques aux propriétaires pour restructurer les loyers afin de répondre aux préoccupations des MPME.

2

Apporter un soutien au paiement des salaires pour aider à endiguer les pertes d'emplois dans le secteur des MPME. Cette aide pourrait permettre de sauver de 1 à 10 emplois par entreprise*. Les microentreprises peuvent être soutenues en alignant Kaazi Mtaani, une initiative pour l'emploi des jeunes du gouvernement du Kenya, sur les besoins des MPME.

3

Les institutions financières peuvent accorder des prêts à conditions préférentielles (prêts concessionnels) pour favoriser la continuité de l'activité des MPME et accorder des moratoires sur les prêts exigibles en fonction des flux de trésorerie de l'emprunteur.

* Source : Conclusions et analyses de l'enquête KEPSA - Avril 2020

Améliorer l'accès à des services financiers adaptés ; mesures spécifiques en faveur des entreprises informelles

Mesures visant à faciliter l'accès au crédit

Points clés

- ▶ Avec leurs revenus habituels réduits de moitié et une disponibilité réduite du crédit, les MPME sont confrontées à une crise de liquidité imminente alors qu'elles doivent faire face à des frais professionnels et personnels.
- ▶ Les MPME risquent de ne pas bénéficier des mesures mises en place par le Comité de politique monétaire de la Banque centrale du Kenya pour atténuer les répercussions de la COVID-19, en raison de l'absence d'un [programme de garantie de crédit](#), ce qui empêche les MPME d'accéder à des sources de financement et exacerbe leurs difficultés financières.

Recommandations

1

Le gouvernement pourrait accélérer la mise en place d'un programme de garantie de crédit destiné aux MPME afin de débloquer davantage de financements en provenance des institutions financières et atténuer ainsi les problèmes de trésorerie des entreprises. Ce processus [pourrait déjà être en cours](#).

2

Pour réduire les problèmes de liquidité des MPME, le gouvernement pourrait accélérer le paiement des factures en suspens et les remboursements de TVA. Il pourrait également étendre aux MPME l'allègement de l'impôt sur les sociétés, des droits de douane et taxes et de l'impôt sur le revenu.

Mesures en faveur des entreprises du secteur informel

Points clés

- ▶ 80 % des MPME kenyanes sont des entreprises non immatriculées qui forment ce qu'on appelle le secteur *Jua Kali*. Elles ne recevront qu'un soutien minimal dans le cadre du plan de relance du gouvernement, qui s'adresse principalement aux MPME du secteur formel.
- ▶ Les entreprises du secteur informel ont besoin d'un soutien pour assurer la continuité et la reprise de leur activité après la pandémie, notamment dans les domaines de la planification financière et de la gestion des risques.

Recommandations

1

Le secteur *Jua Kali* a besoin d'un soutien supplémentaire pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Les mesures pourraient inclure la fourniture d'eau sur les sites de travail et une aide en termes d'équipements de protection individuelle (produits désinfectants, masques et gants) pour assurer la protection d'un grand nombre de travailleurs.

2

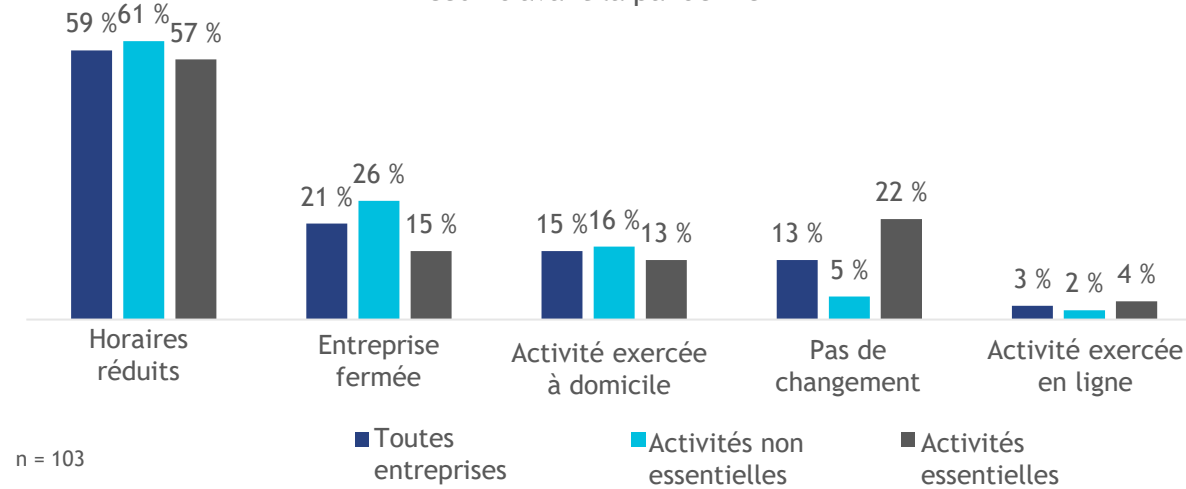
En sa qualité d'organisme central, l'Autorité pour les micro et petites entreprises pourrait envisager d'apporter un soutien à la continuité et à la reprise de l'activité des MPME. Le gouvernement pourrait également accorder un soutien budgétaire spécialement destiné à des actions relatives à la continuité et à la reprise de l'activité des entreprises, le moment étant idéal pour offrir des services qui encouragent les entreprises informelles à s'enregistrer et à se formaliser.



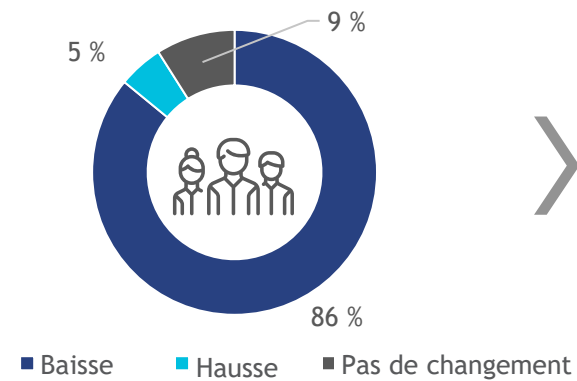
02 Les répercussions de la COVID-19 sur les MPME

Le chiffre d'affaires des entreprises a considérablement diminué en raison de la réduction des heures de travail et de la baisse de la demande

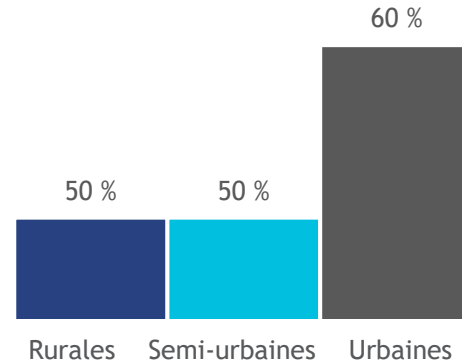
59 % des entreprises déclarent avoir des horaires d'activité réduits par rapport à ceux d'avant la pandémie



86 % des entreprises font état d'une baisse de fréquentation par les clients



Globalement, les entreprises font état d'une baisse de fréquentation moyenne de 50 %



Les clients font preuve de prudence dans leurs achats et les entreprises ont perdu l'activité des heures de pointe en raison des couvre-feux

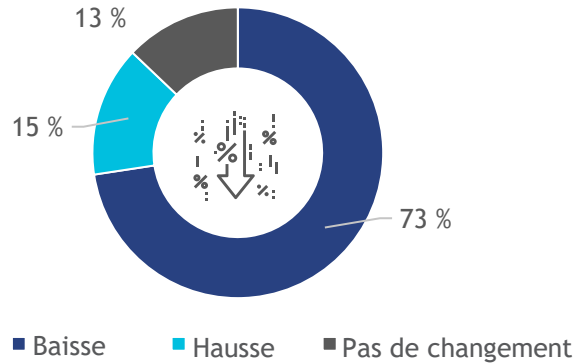
- Interruption d'activité : avec un couvre-feu du crépuscule à l'aube, la plupart des entreprises ont dû modifier leurs heures de fonctionnement et 21 % d'entre elles ont fermé, dont notamment des restaurants, des agences de voyage, des opérateurs de tourisme et des établissements d'enseignement, qui ont le plus souffert pendant la pandémie en raison des mesures de confinement et de restriction des déplacements.
- Les entreprises qui travaillent dans les secteurs non essentiels sont confrontées à des interruptions d'activité plus importantes et à une chute de la demande, avec une baisse moyenne de 62 % de leur fréquentation contre 34 % pour celles qui relèvent des activités essentielles.
- Baisse de la demande : en plus de la baisse de la fréquentation, les MPME font état d'une baisse moyenne de 50 % du chiffre d'affaires par client.
- [L'enquête de l'Alliance du secteur privé du Kenya](#) montre que les entreprises des secteurs de l'agriculture, des transports, de l'industrie manufacturière et du tourisme (qui figurent parmi les principales sources de PIB du pays), sont celles qui enregistrent les pertes financières les plus importantes en termes réels.

« Je continue à ouvrir mon salon tous les jours. Avant la pandémie, j'étais ouvert plus de 10 heures par jour, mais maintenant je commence tard et je ferme tôt. Alors que j'avais une dizaine de clients par jour, je n'en ai plus qu'un ou deux, voire aucun certains jours. Certains clients se font aussi coiffer à crédit avec la promesse de payer plus tard. » - Un coiffeur de Kibera à Nairobi

« La pandémie a réduit le pouvoir d'achat de mes clients. Un de mes clients réguliers, un horticulteur et exportateur, a dû jeter sa récolte car les vols ont été annulés. Il n'a pas pu régler nos fournitures. Dans de nombreux cas, les clients ont reporté le travail inachevé, même lorsque nous avons déjà terminé 90 % de l'installation. » - Un chef d'entreprise qui distribue des solutions de serre et d'irrigation

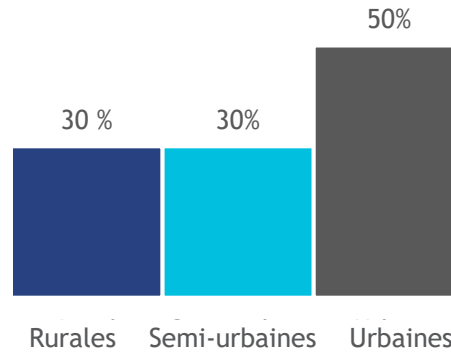
Les ruptures d'approvisionnement ont également affecté le chiffre d'affaires

73 % des entreprises font état d'une baisse du volume des approvisionnements



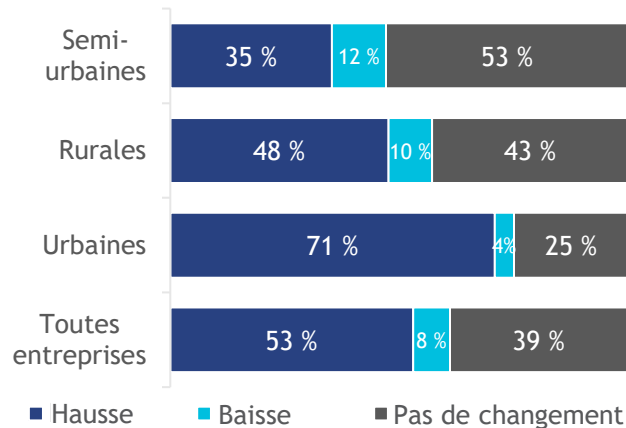
n = 62

Globalement, les entreprises font état d'une baisse moyenne de 40 % du volume des approvisionnements



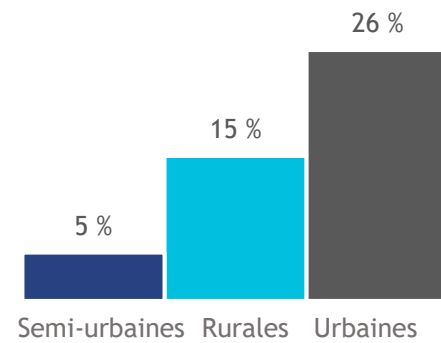
n = 62

53 % des entreprises font état d'une augmentation du coût de leurs approvisionnements



n = 62

Le coût des approvisionnements a augmenté de 16 % en moyenne



n = 62

Les efforts de coordination accrus épuisent les entreprises

- Près de 33 % des MPME ont du mal à reconstituer leurs stocks en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises subissent en outre une augmentation du coût des achats, qui atteint en moyenne 26 % dans les zones urbaines et 15 % dans les zones rurales.
- Les entreprises appartenant à des femmes (80 %) sont plus nombreuses que celles appartenant à des hommes (67,6 %) à être confrontées à une baisse de leurs approvisionnements. Les femmes entrepreneures font état d'une baisse moyenne de 50 % contre 30 % pour les hommes.
- Selon la [Kenya Association of Manufacturers](#), 77 % de ses adhérents font du commerce avec la Chine et 56 % ont été confrontés à des perturbations massives de leur chaîne d'approvisionnement.

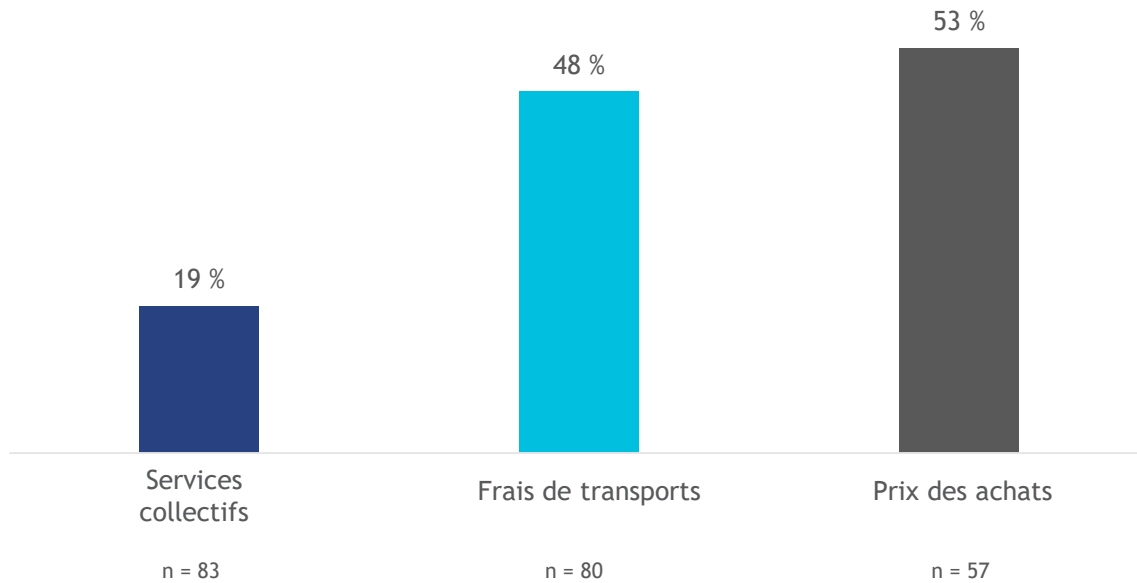
« La plupart des pièces détachées sont importées de Chine. Comme les cargaisons sont bloquées, nous risquons d'avoir une pénurie de pièces de rechange ou des hausses des prix. Les principaux fournisseurs ont des heures d'ouverture limitées ou sont même fermés, ce qui augmente nos efforts de coordination et nos délais. » - [Un garagiste de Nairobi](#)

« Il y a eu des retards de paiement de notre part, ce qui a fait baisser notre cote de crédit auprès des fournisseurs. Par conséquent, ils ont réduit leurs livraisons. Nous ne pouvons pas payer car le stock ne tourne pas. » - [Une entreprise du secteur agricole](#)

« Avant l'épidémie de coronavirus, je gagnais en moyenne 20 000 KES par mois (env. 200 USD) et maintenant je gagne moins de 10 000 KES (env. 100 USD). Comment est-ce que je vais payer mon loyer et m'occuper de mes enfants si la situation se prolonge ? » - [Un vendeur de légumes de Nairobi](#)

Les frais fixes et récurrents représentent des défis insurmontables pour les MPME

53 % des entreprises font face à des coûts d'approvisionnement plus élevés



L'augmentation des dépenses en période de faible activité stresse les entrepreneurs

- Plus de la moitié des entreprises font état d'une augmentation de leurs coûts d'approvisionnement. L'allongement des délais de livraison est une préoccupation majeure qui entraîne des pertes de chiffre d'affaires et une augmentation des coûts.
- Près de la moitié des entrepreneurs interrogés indiquent que leurs frais de transport ont augmenté d'environ 17 % en moyenne. Cette augmentation des frais de transport s'explique par l'utilisation accrue des véhicules personnels et par la hausse des tarifs des services de transport, les transports en commun ne pouvant circuler qu'à 50 % de leur capacité en raison des règles de distanciation sociale.
- La gestion des loyers est une autre préoccupation majeure. Beaucoup d'entrepreneurs interrogés indiquent qu'ils essaient de renégocier leur loyer. Le gouvernement et les responsables politiques ont appelé les propriétaires à faire preuve d'humanité, compte tenu de l'épidémie et de son impact économique sur la population.

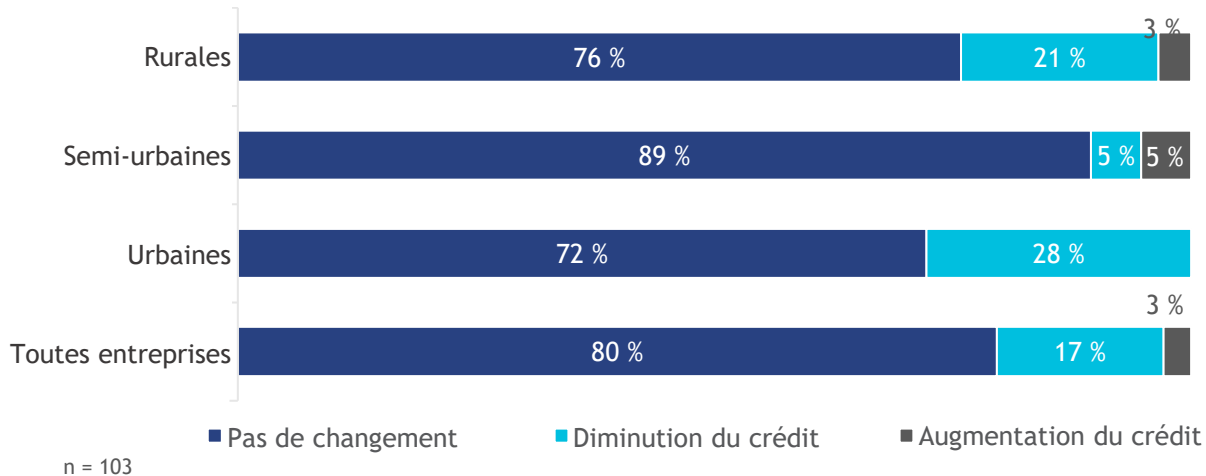
« J'essaie de regrouper toutes les demandes d'entretien de véhicules que je reçois, car le coût du transport est exorbitant. De plus, j'ai besoin d'utiliser mon véhicule pour ma sécurité. » - [Un entrepreneur qui s'occupe de la réparation de véhicules électriques dans la banlieue de Kisumu](#)

« Beaucoup de mes voisins ont quitté leur logement pour cause de non-paiement du loyer. Je n'ai pas encore payé mon loyer pour ce mois-ci et je ne sais pas comment je vais faire face à mon propriétaire le mois prochain. Je pense que le gouvernement devrait intervenir avec des mesures d'aide aux locataires. »

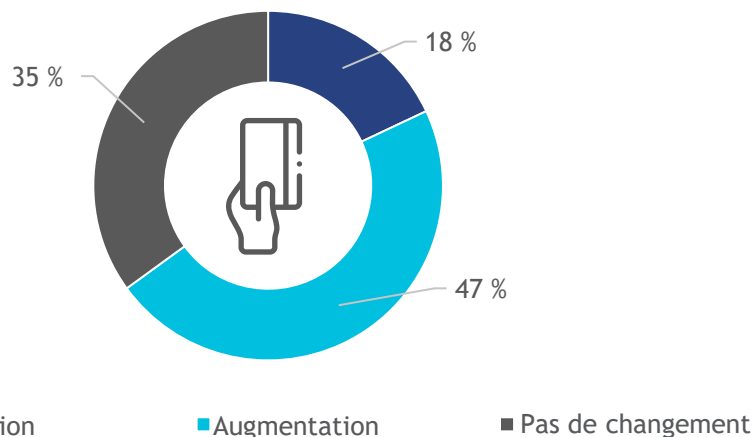
- [Un propriétaire de stand de légumes en ville](#)

La diminution du crédit disponible et l'augmentation des ventes à crédit pénalisent les flux de trésorerie des MPME

17 % des entreprises font état d'une réduction de leur crédit fournisseur



47 % des entreprises font état d'une augmentation des ventes à crédit

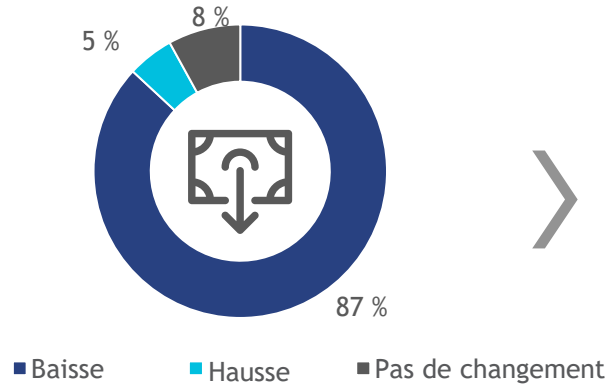


Les MPME sont victimes d'un cercle vicieux de ventes à crédit et d'impayés associés à une diminution du crédit disponible, ce qui complique leur gestion de trésorerie

- Les entreprises urbaines sont plus nombreuses que les entreprises rurales à continuer de subir les conséquences de la diminution du crédit fournisseur, ayant été les premières à faire face aux perturbations dues à la pandémie.
- Les entreprises ont eu des défauts de paiement, ce qui a pénalisé leurs conditions de crédit. 95 % des entrepreneurs prévoient que le remboursement de leurs dettes sera retardé à cause de la pandémie.
- En cas de baisse de 50 % ou plus de leur chiffre d'affaires, les entreprises kenyanes peuvent maintenir leur activité pendant 6,5 semaines en moyenne avec leur trésorerie et leurs lignes de crédit existantes.
- L'augmentation des dépenses et la réduction du crédit disponible sont source d'importantes difficultés pour maintenir la liquidité des entreprises. Les banques kenyanes ont restructuré 176 milliards KES de prêts (env. 1,76 milliards USD). La perte de confiance observée dans les activités de crédit affecte l'offre en faveur des MPME, en raison de leur plus grande vulnérabilité et de leur moindre résilience. Les prêteurs les considèrent par conséquent comme des emprunteurs à haut risque.
- 47 % des entreprises font état d'une augmentation moyenne de 13 % des ventes à crédit, ce qui réduit encore plus leur liquidité.

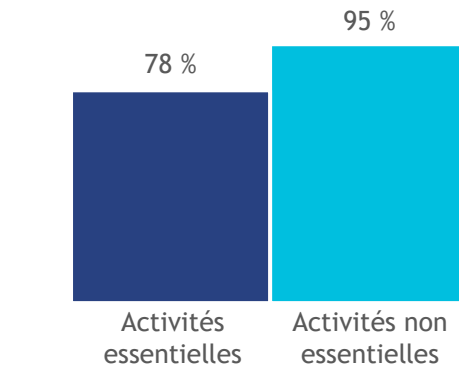
Les MPME luttent pour leur survie dans un contexte de baisse significative de leurs revenus

87 % des entreprises font état d'une baisse des revenus du ménage



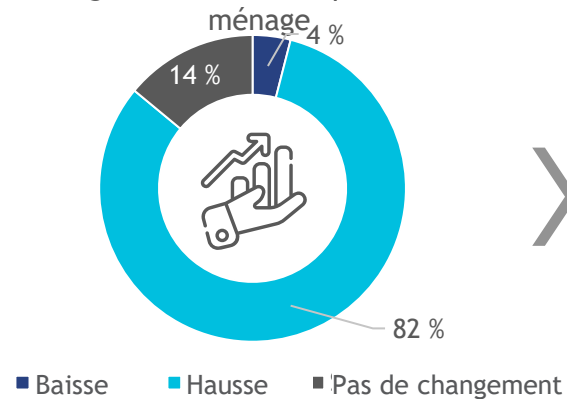
n = 103

Près de 78 % des entreprises qui fournissent des services essentiels et plus de 95 % des autres entreprises sont confrontées à une baisse des revenus du ménage



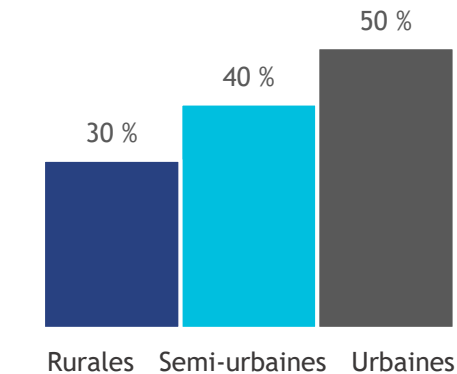
n = 62

82 % des entreprises font état d'une augmentation des dépenses du ménage



n = 62

Globalement, les entreprises font état d'une augmentation moyenne de 40 % des dépenses du ménage



n = 62

La réduction de la demande entraîne une perte de revenus alors que les dépenses du ménage augmentent

- Les entreprises urbaines ont subi en moyenne une perte de revenus plus importante (56 %) que celle des entreprises semi-urbaines (48 %) ou rurales. Les pertes d'emplois dans les zones urbaines ont réduit encore plus la demande de produits et de services. De plus, avant l'entrée en vigueur des directives restreignant ou interdisant les déplacements en direction ou en dehors des comtés touchés, beaucoup de travailleurs d'origine rurale étaient rentrés chez eux. Ces comtés comprennent Nairobi et Mombasa, qui sont les deux principaux centres économiques du pays.
- Les entreprises dont l'activité relève des biens et services essentiels font état d'une baisse moyenne de 40 % contre 60 % pour les entreprises des autres secteurs.
- Les entrepreneurs des zones urbaines sont plus nombreux que ceux des zones rurales à faire état d'une augmentation des dépenses du ménage (92 % contre 69 %). Les dépenses en matière de santé, de bien-être et de fournitures sanitaires, ainsi que les dépenses des familles qui ont dû rester plus longtemps chez elles, font partie des raisons qui expliquent cette augmentation des dépenses.

« Je fournis des repas dans les bureaux et je gagnais environ 500 KES par jour (env. 5 USD). Maintenant, la plupart des bureaux sont fermés et je n'ai pas non plus de commandes pour des réceptions. Je gagne à peine 150 à 200 KES par jour (1,5 à 2 USD). En plus, les écoles sont fermées et les enfants sont à la maison, ce qui augmente mes dépenses, car ils mangent plus souvent à la maison. Je dépense aussi plus d'argent en produits d'hygiène pour ma famille et mon entreprise. » - Un traiteur de Nairobi

« J'ai dû fermer mon magasin de *mitumba* (friperie) parce que les gens ont peur que les vêtements importés transmettent le virus. J'ai dû licencier mes quatre employés. Avec la situation actuelle, les gens vont au marché uniquement pour acheter à manger. Personne n'a envie d'acheter des vêtements en ce moment. » - Un entrepreneur qui possède un commerce de vêtements d'occasion



03 Les stratégies d'adaptation des MPME

L'incertitude règne : les MPME gèrent leur activité au jour le jour en fonction de l'évolution de la situation

Les MPME se résignent à l'idée d'une crise de longue durée avec un système de soutien limité

Semaines pendant lesquelles les ventes ont été affectées

>4

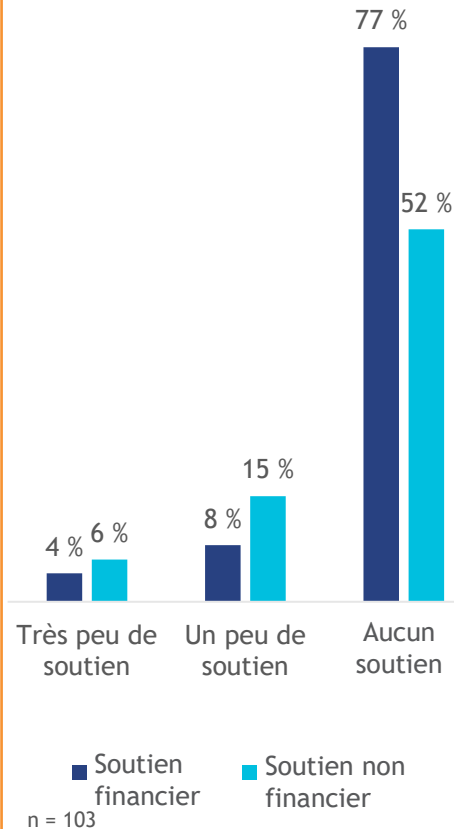
Les **MPME urbaines** ont subi des perturbations de leur activité depuis presque **cinq** semaines tandis que les **MPME rurales** font état de moins de **quatre** semaines de perturbation de leur activité

Nombre prévu de semaines pendant lesquelles les affaires resteront perturbées

>10

Les MPME qui relèvent des activités **essentiels** prévoient que cette période pourrait durer jusqu'à **neuf** semaines ; celles qui relèvent des activités **non essentielles** craignent un impact de plus de **onze** semaines

Soutien apporté par les réseaux sociaux



Gérer la situation : les options face à l'incertitude

- Faute de soutien en vue, les MPME se sont efforcées de gérer la situation avec les moyens limités à leur disposition.
- Les *chamas*, qui fournissent un solide filet de sécurité sociale et constituent une source essentielle de financement des entreprises, ne fonctionnent pas de manière optimale, car la plupart de leurs membres sont confrontés à une perte de revenus, ce qui affecte leur activité normale d'épargne et de crédit. La distanciation sociale et les restrictions de déplacement ont également affecté les réunions régulières.
- Plus de 2/3 des MPME avouent puiser dans leur épargne pour faire face à leurs dépenses actuelles, ce qui représente une solution limitée pour la plupart d'entre elles. Plus de 80 % des travailleurs indépendants s'attendent à un impact négatif important sur leur situation financière.

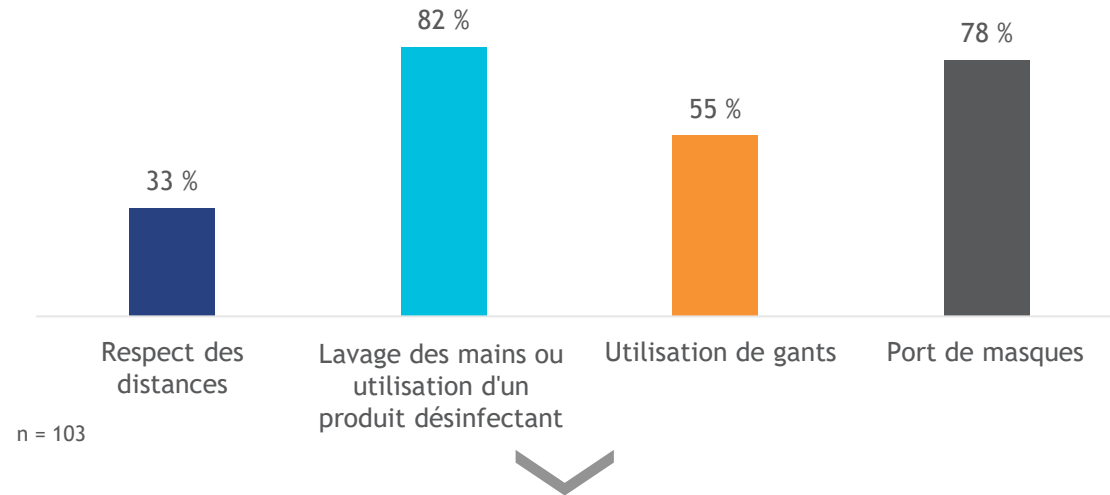
« Je fais partie d'un chama qui fonctionne avec une IMF. En raison de la situation actuelle, nous ne pouvons pas avoir de réunion. Je n'ai pas l'intention de manquer à mes obligations, mais je veux plus de temps pour rembourser. J'aimerais que l'IMF prolonge le moratoire. » - [Un garagiste de Nairobi](#)

« Il est difficile de dire combien de temps cela va durer. Peut-on vraiment mettre une limite à la maladie alors que le nombre de nouveaux cas augmente chaque jour ? On ne peut rien faire d'autre que d'attendre. » - [Un entrepreneur d'une zone semi-urbaine](#)

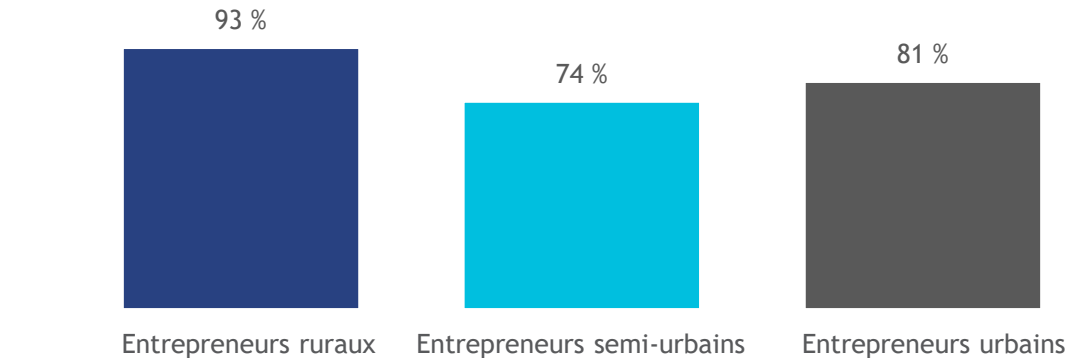
« En plus du souci de la perte de revenus, j'essaie de m'adapter à la nouvelle réalité d'être chez moi la plupart de temps au lieu de m'occuper de 3 ou 4 clients par jour. J'ai besoin d'une routine pour surmonter cette crise. » - [Une esthéticienne associée à une plateforme de la gig-economy](#)

Passer en mode de survie : la reprise reste une idée lointaine

82 % des entrepreneurs déclarent se laver les mains avec du savon ou utiliser un désinfectant pour se protéger contre la propagation de l'épidémie de COVID-19



93 % des entrepreneurs ruraux respectent les consignes d'hygiène et de sécurité en termes de lavage ou de désinfection des mains



Les MPME se prennent en charge par tous les moyens à leur disposition

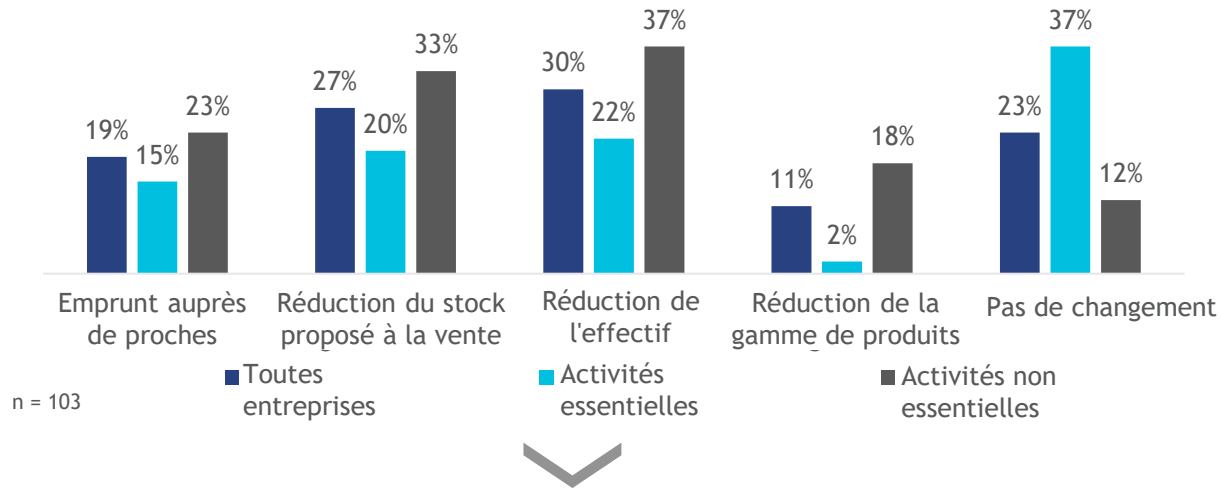
- Le respect des directives de santé et de sécurité est considéré par la plupart comme une stratégie de prévention essentielle
- Les MPME minimisent leurs dépenses en adaptant leur mode de vie, en réduisant par exemple les dépenses non essentielles (voyages ou loisirs)
- Les microentreprises (qui sont souvent dirigées par des femmes avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 100 à 200 USD par mois) minimisent leurs dépenses, y compris pour les produits essentiels, en réduisant par exemple la quantité et la diversité des produits alimentaires.
- Bon nombre d'entrepreneurs urbains déclarent avoir envoyé leur famille dans les zones rurales avant l'annonce des mesures de confinement pour réduire leurs dépenses familiales et éviter le risque accru d'infection dans des villes comme Nairobi.

« Avec six enfants, j'ai eu du mal à satisfaire nos besoins alimentaires de base. Je prépare des plats en grande quantité pour au moins deux repas afin de réduire les frais de cuisson. Je saute souvent des repas et j'ai essayé d'expliquer la situation à mes enfants pour qu'ils coopèrent. Ils comprennent et j'arrive plus ou moins à me débrouiller maintenant. Mais je ne pourrai pas continuer comme ça plus d'un mois. »

- Une coiffeuse de Nairobi

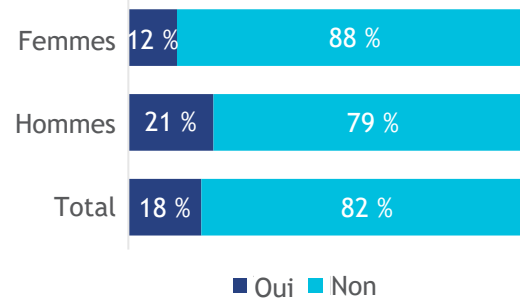
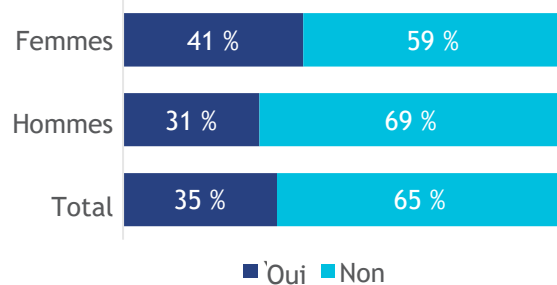
Pour résister à la crise, les entreprises cherchent des moyens de réduire leurs coûts et se tournent vers le crédit pour couvrir leurs frais

Plus de 30 % des MPME ont dû réduire leurs effectifs pour faire face à l'impact de la pandémie sur leur activité



35 % des entreprises se sont tournées vers l'emprunt pour faire face à la situation

18 % des entreprises déclarent avoir vendu des actifs



Les MPME s'efforcent d'assurer la continuité de leur activité

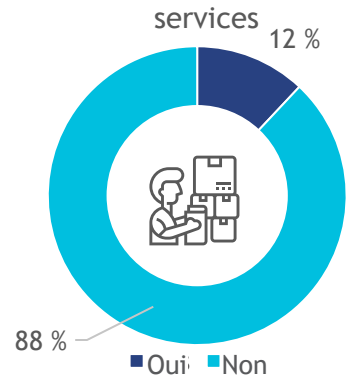
- Comme le montre le premier graphique, les entreprises qui fournissent des biens et des services non essentiels sont plus nombreuses à avoir recours à des mesures d'adaptation à la crise que celles qui relèvent des activités essentielles.
- La plupart des MPME ont choisi de réduire leurs frais de personnel. Après la COVID-19, 45 % seulement des MPME déclarent avoir un ou plusieurs employés contre 69 % avant le début de la pandémie.
- 35 % des entrepreneurs ont emprunté de l'argent. Les femmes sont plus nombreuses à s'être tournées vers l'emprunt, tandis que les hommes sont plus nombreux à avoir vendu des actifs non productifs pour faire face à la crise actuelle.
- La Banque centrale du Kenya a mis en garde que 75 % des entreprises étaient sur le point de faire faillite d'ici la fin du mois de juin 2020 faute d'avoir la trésorerie nécessaire pour poursuivre leur activité.

« Compte tenu des difficultés actuelles pour recevoir mes envois d'importation, j'envisage de passer de la vente en gros à la vente au détail. Cela me permettra de mieux gérer mon stock et de faire face à l'incertitude économique actuelle. »

- Un revendeur de vêtements et chaussures d'occasion

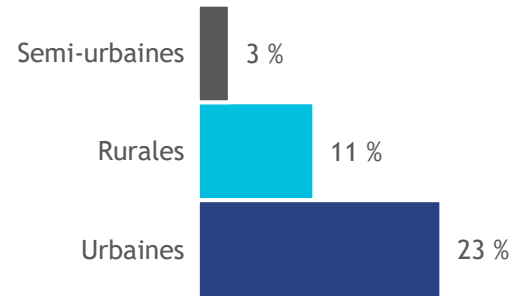
Pour résister à la crise, les entreprises cherchent des moyens d'augmenter leurs revenus

12 % des MPME ont commencé à vendre de nouveaux produits ou services



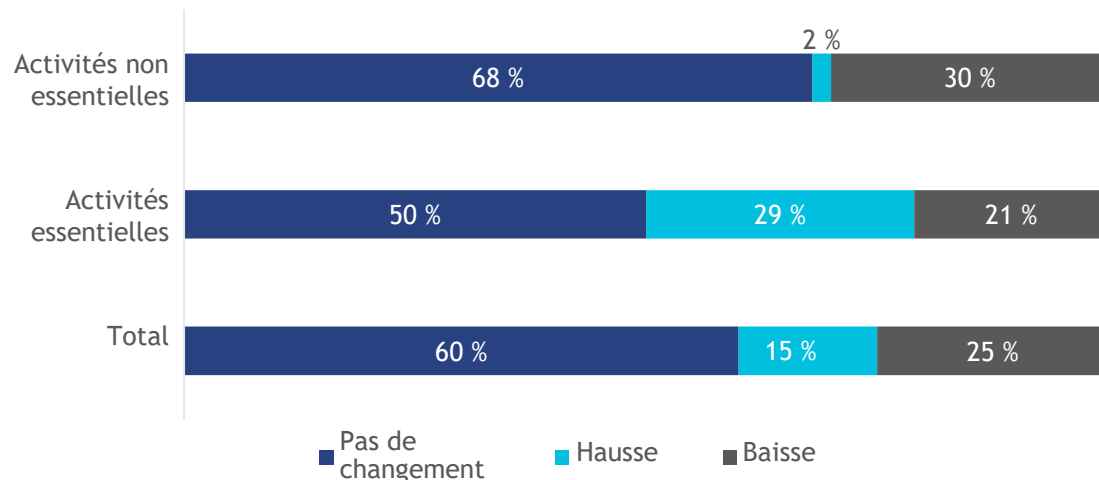
n = 89

Les MPME urbaines sont plus nombreuses à répondre aux nouvelles opportunités



n = 89

15 % des entreprises font état d'une augmentation du prix des biens vendus



De nouvelles possibilités, mais pas pour tout le monde

- Un petit pourcentage de MPME (12 %) explorent de nouvelles opportunités. Cependant, la plupart d'entre elles n'envisagent pas encore de vendre de nouveaux produits, car cela implique un changement majeur de leur activité.
- Malgré les pertes subies, 15 % seulement des entreprises ont augmenté leurs prix, tandis qu'un quart d'entre elles les ont baissés. La baisse des prix est principalement le fait d'entreprises qui commercialisent des produits ou services non essentiels, car elles ont peur de perdre des clients. Les ventes, même avec des marges réduites, leur permettent d'encaisser des revenus et de conserver leur clientèle.

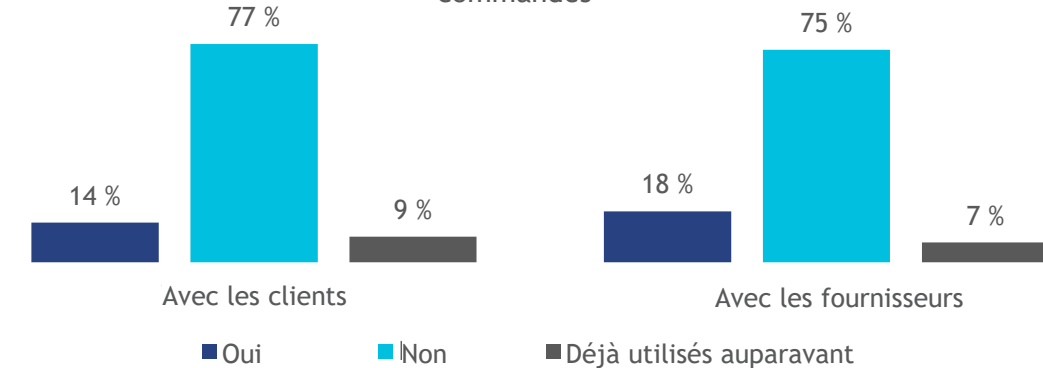
« Je prévois d'ouvrir un kiosque à légumes. Comme je suis dans la restauration, je sais que le prix des produits alimentaires augmente. Ce sera une bonne chose pour moi, d'autant plus que mes livraisons de repas dans les bureaux ont considérablement diminué. Cependant, j'ai besoin de conseils et de capitaux pour travailler sur cette idée. » - Une femme entrepreneure de Nairobi

« Les produits comme le savon liquide ou les détergents sont très demandés. Ma femme a déjà suivi une formation sur la production. J'étudie le potentiel en visitant les magasins qui vendent ces produits quand je vais en ville pour réparer des voitures. » - Un entrepreneur qui s'occupe de la réparation de véhicules électriques à Kisumu

« Ces deux dernières semaines, c'est tout juste si j'ai pu faire une réparation, alors que d'habitude j'en fait 10 à 11 par semaine. Comme la plupart des bureaux sont fermés et que les gens travaillent à domicile, ils ne se servent pas de leur voiture. Dans ces conditions, je ne peux pas envisager d'augmenter mes tarifs, car cela pourrait faire fuir mes clients. » - Un garagiste de Nairobi

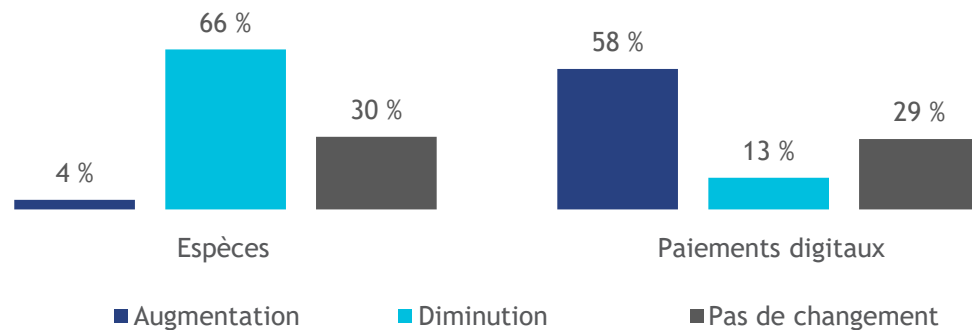
L'adoption des technologies digitales est faible, mais les petites et moyennes entreprises, en particulier, sont conscientes de la nécessité de les exploiter

Près d'un quart des entreprises utilisent les médias sociaux, comme par exemple WhatsApp ou Facebook, pour communiquer avec leurs fournisseurs et accepter des commandes



n = 87

Plus de la moitié des entreprises interrogées font une utilisation accrue des paiements digitaux



n = 80

Les médias sociaux au service de la reprise des affaires

- WhatsApp est la plateforme de médias sociaux la plus utilisée par les MPME dans la période de l'après-COVID-19.
- À quelques exceptions près, 99 % des MPME déclarent ne pas avoir de modèle de commerce électronique ou de partenariat pour gérer la situation économique actuelle. Toutefois, avec l'apparition de la pandémie de COVID-19, elles sont quelques unes à déclarer qu'elles ont commencé à développer des sites web et des applications pour des canaux de distribution alternatifs.
- La pandémie a favorisé l'adoption des paiements digitaux dans les zones urbaines et rurales. Plus de 60 % des entreprises interrogées font état d'une diminution des transactions en espèces.

« J'ai mis au point une application qui permet de regrouper les demandes d'entretien de véhicules pour que les clients puissent prendre RDV avec le centre d'entretien le plus proche. Elle est en phase pilote. Je cherche des agents qui m'aideront à la commercialiser et qui l'utiliseront pour générer et gérer les demandes d'entretien. Elle n'a pas encore été lancée. »
- Une entreprise de réparation de véhicules électriques et de formation située dans l'agglomération semi-urbaine de Kisumu

« Je me sers de WhatsApp pour envoyer des photos de chaussures à mes clients. Bien que les ventes ne soient pas vraiment au rendez-vous, cela me permet au moins de rester en contact avec mes clients. » - Un revendeur de vêtements et chaussures d'occasion à Nakuru



Annexes



Un soutien sans précédent dans le contexte d'une crise sans précédent

Gouvernement



- Réduction de la taxe sur le chiffre d'affaires des PME de 3 % à 1 % ; augmentation du plafond pour les entreprises redevables de la taxe de 5 millions KES à 50 millions KES/an (approx. 50 000 - 500 000 USD/an) ; exonération pour les petites entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 500 000 KES (env. 5 000 USD)
- Allègement fiscal de 100 % pour les personnes qui gagnent jusqu'à 24 000 KES/mois (env. 240 USD)
- Réduction du taux maximal de l'impôt sur le revenu (PAYE) de 30 % à 25 %
- Réduction du taux d'imposition des sociétés résidentes de 30 % à 25 %
- Baisse de la TVA de 16 % à 14 %
- Règlement accéléré des remboursements de TVA et des factures en suspens
- Versement de 10 milliards de KES en complément des allocations existantes en faveur des personnes âgées, des orphelins et d'autres membres vulnérables de la société
- Allocation de 10 milliards de KES (env. 100 millions USD) pour accélérer le remboursement de la TVA pour toutes les demandes vérifiées. Les ministères et départements ont l'ordre de régler au moins 13 milliards de KES (env. 130 millions USD) de dette fournisseur dans les trois semaines suivant le 25 mars 2020. Une directive similaire a été annoncée pour le secteur privé.

Régulateur et prestataires de services financiers



- Flexibilité pour les banques en termes de classification des prêts et de dotations aux provisions pour les prêts qui étaient performants le 2 mars 2020 avant d'être restructurés en raison de la COVID-19
- Baisse du [taux de la banque centrale](#) à 7 % et du taux de réserves obligatoires à 4,25 %
- Suspension pendant six mois du fichage négatif des emprunteurs dont les prêts étaient performants avant le 1^{er} avril mais sont devenus non performants après cette date
- Les échéances impayées entre le 1^{er} avril et le 30 septembre n'entraîneront pas le fichage négatif des emprunteurs concernés
- Il est demandé aux banques d'accorder des allègements sur les prêts personnels jusqu'à un an, car les prêts personnels représentent 28 % de l'ensemble des prêts
- Elles sont également encouragées à prendre en charge les frais de demande de solde et le coût de la restructuration et de l'octroi de prêts aux PME et aux emprunteurs professionnels affectés par la COVID-19
- Les prestataires de services de paiement et les banques commerciales ont supprimé les commissions applicables aux transferts entre comptes bancaires et comptes de mobile money

Engagements du secteur privé



- La National Business Compact Coalition du Kenya a fait don de 70 millions de KES (env. 700 000 USD). Ces fonds ont été rassemblés par Reckitt and Benckiser, PZ Cussons, Live Ad, Unilever, Menengai, Copia, Rotary International, Johnson & Johnson, la Coopération suisse au développement (DDC), Twiga, Chandaria, Microsoft et d'autres enseignes
- Engagement de financement par Safaricom de 200 millions KES (environ 2 millions USD) pour des produits alimentaires et nutritifs
- Le groupe Devki a donné 20 millions KES (env. 200 000 USD) en espèces qui s'ajoutent à un don d'oxygène d'une valeur de 100 millions KES (env. 1 million USD)
- La Banque centrale du Kenya et le Trésor national, Ecobank Kenya Limited et Sanlam Investments East Africa Ltd ont fait don de respectivement 150 millions KES (env. 1,5 million USD), 10 millions KES (env. 100 000 USD) et 8 millions KES (env. 80 000 USD) destinés au Fonds de réponse d'urgence à la Covid-19
- Equity Bank et la fondation Mastercard ont fait don respectivement de 300 millions KES (env. 3 millions USD) et 500 millions KES (env. 5 millions USD)
- [Shikilia](#), une collaboration entre le secteur privé kenyan et des organisations à but non lucratif collecte des fonds pour distribuer des transferts monétaires d'urgence

Note : Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des mesures prises pour faire face à la COVID-19 ; les informations citées sont basées sur les informations disponibles jusqu'en mai 2020

Sources : Gouvernement du Kenya, Banque centrale du Kenya, autres

Le poids du secteur des MPME au Kenya

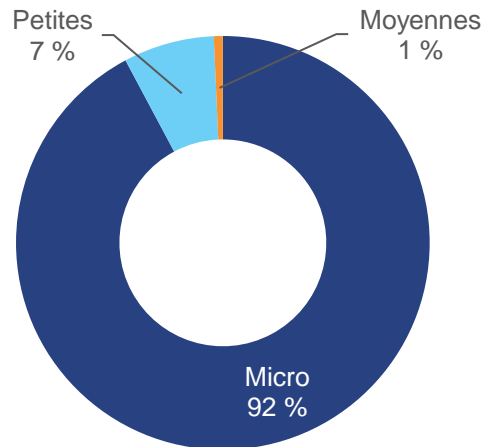
Définitions

Microentreprise : chiffre d'affaires annuel < 500 000 KES ; moins de 10 salariés ; investissements en installations et machines ou en capital social - pour l'industrie manufacturière < 10 millions KES ; pour le secteur des services et les entreprises agricoles < 5 millions KES

Petite entreprise : chiffre d'affaires annuel de 500 000 à 5 millions KES ; 10 à 49 salariés ; investissements dans les installations et les machines ainsi que dans le capital social : 10 à 50 millions pour les activités manufacturières, 5 à 20 millions KES pour les entreprises agricoles et de service

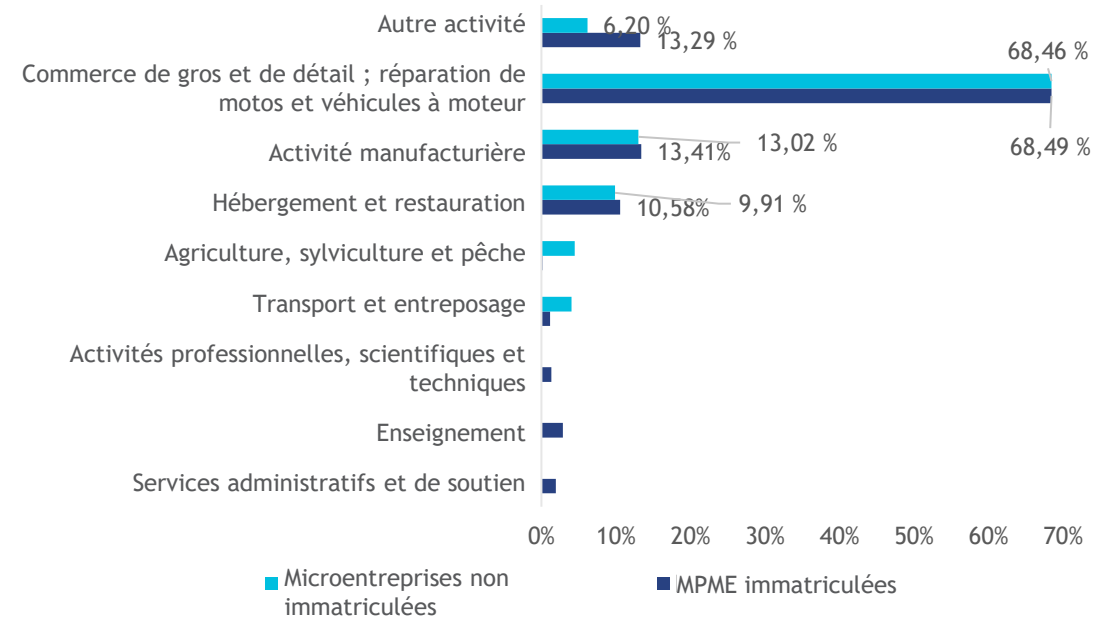
Moyenne entreprise : 50 à 99 salariés

Ventilation des MPME (immatriculées)



Nombre de MPME
7,41 millions
 1,56 millions immatriculées
 et 5,85 millions non immatriculées

Activités économiques des MPME au Kenya



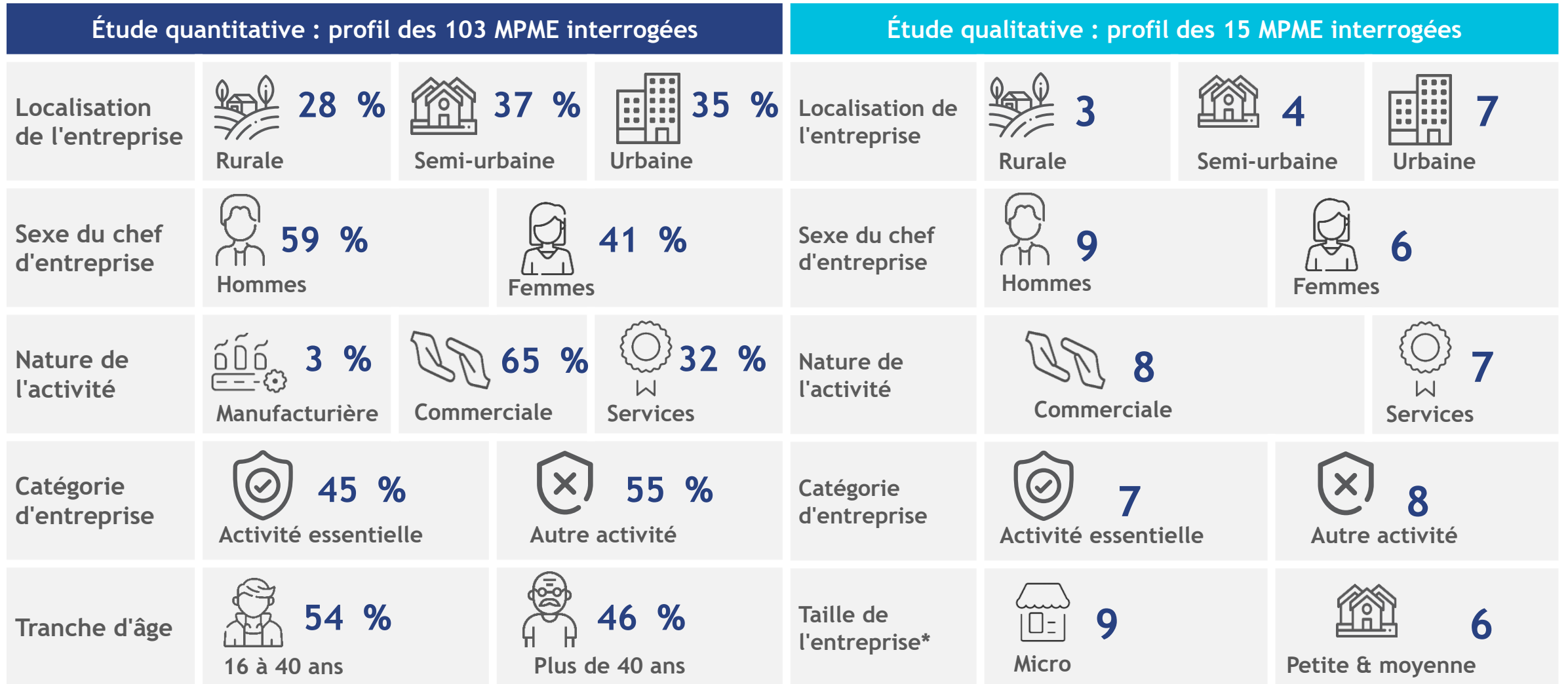
Importance socio-économique des MPME au Kenya

33,8 %
 Contribution au PIB

14,9 millions
 de personnes employées par les MPME = 84 % de la main-d'œuvre

60,7 %
 des établissements non immatriculés appartiennent à des femmes contre 31,4 % des établissements immatriculés

Profil de l'échantillon étudié



Remarque : il convient de noter que la taille de l'échantillon ci-dessus n'est pas représentative de l'ensemble du secteur des MPME au Kenya

* Selon la définition actuelle des MPME

Évaluer les répercussions économiques de la COVID-19 sur les MPME

Objectif de l'étude



- Comprendre et quantifier l'impact de la COVID-19 sur les MPME
- Guider les politiques et mesures ultérieures de soutien pour la reconstruction du segment des MPME
- Évaluer l'impact de la COVID-19 sur :
 - les revenus et les coûts
 - les chaînes d'approvisionnement
 - l'activité commerciale et la gamme de produits
 - la gestion de la liquidité
- Examiner les possibilités de minimiser les risques et de maximiser les opportunités commerciales
- Évaluer les implications en fonction du genre
- Comprendre l'utilisation actuelle des canaux de communication et identifier les opportunités à exploiter
- Comprendre le rôle de la COVID-19 et son impact sur les réseaux et la confiance des entrepreneurs
- Évaluer les services de soutien des secteurs privé et public

Périmètre de l'étude



- Pays étudié : Kenya
- Lieux de l'étude : zones rurales, semi-urbaines et urbaines
- Taille de l'échantillon quantitatif : 103 entreprises
- Taille de l'échantillon qualitatif : 15 entreprises

Méthodologie



Nous avons adopté une approche à deux volets :

- Une enquête quantitative administrée par les directeurs d'agence d'IMF, en trois vagues :
 - Immédiatement
 - Après un à deux mois
 - Après trois à quatre mois (ou après la levée complète des mesures de confinement)
- Un panel qualitatif de 15 MPME interrogées par le personnel de MSC

MSC, le spécialiste mondial de l'inclusion financière, économique et sociale



Société internationale de conseil en inclusion financière avec **plus de 20** ans d'expérience



Plus de **180** collaborateurs dans **11** bureaux à travers le monde



Projets dans **~65** pays en voie de développement

Notre impact à ce jour

550+
Clients

Plus de
850 Publications

Contribué au développement des services numériques G2P utilisés par **plus de 875 millions** de personnes

Mis en œuvre
Plus de 850 projets de services financiers digitaux

Plus de **275 produits** et canaux d'inclusion financière que plus de **55 millions** de personnes utilisent aujourd'hui

Formé plus de 9 000 spécialistes de l'inclusion financière de renom dans le monde entier

Quelques-uns de nos partenaires et clients





Plaquette institutionnelle MicroSave | Contactez-nous à : info@microsave.net

Siège en Asie

28/35, Ground Floor, Princeton Business Park,
16 Ashok Marg, Lucknow, Uttar Pradesh, India 226001

Tel : +91-522-228-8783 | Fax : +91-522-406-3773 | Email : manoj@microsave.net

Siège en Afrique

Shelter Afrique House, Mamlaka Road,
P.O. Box 76436, Yaya 00508, Nairobi, Kenya

Tel : +25-420-272-4801 | Fax : +25-420-272-0133 | Email : anup@microsave.net

